

# QUESTION 1

## LES MÉMOIRES : LECTURE HISTORIQUE

L'HISTORIEN ET LES MÉMOIRES FRANÇAISES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

I.	UN PREMIER RÉGIME MÉMORIEL SURDÉTERMINÉ PAR LE TRAUMATISME DU CONFLIT .....	3
A.	L'HEROÏSATION DE LA FRANCE LIBRE, DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION .....	3
B.	LE TRIOMPHE DU « MYTHE RÉSISTANCIALISTE » ? .....	3
1.	Les « consolantes certitudes » .....	4
2.	Les limites du « mythe résistancialiste » .....	4
C.	LES VICTIMES DU GÉNOCIDE : AU LENDEMAIN DE LA GUERRE, UN SILENCE ASSOURDISSANT .....	5
II.	UN SECOND RÉGIME MÉMORIEL RÉSULTANT DE PROFONDES REMISES EN CAUSE .....	6
A.	CHANGEMENT DE VULGATE .....	6
B.	MÉMOIRES DU GÉNOCIDE DES JUIFS EUROPÉENS : DE L'AMNÉSIE À L'ANAMNÈSE .....	7
III.	LA MISSION DE L'HISTORIEN .....	8
A.	ENGAGER LE « PROCESSUS DE VÉRITÉ » .....	8
1.	Lutter contre le négationnisme .....	8
2.	Se confronter à des mémoires éclatées .....	8
B.	CONSTRUIRE UNE APPROCHE CRITIQUE ET POURSUIVRE LE DÉBAT HISTORIOGRAPHIQUE .....	9
CONCLUSION .....		10



# QUESTION 1

## LES MÉMOIRES : LECTURE HISTORIQUE

L'HISTORIEN ET LES MÉMOIRES FRANÇAISES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Manuel p.52-81

Diapo 01-06

Titre thème 1 +  
Préambule + Titre  
question 1 +  
Introduction

### INTRODUCTION

Quel sens donnons-nous au passé ? Comment se construit le rapport d'une société à son histoire, à ce qu'elle en retient ? Que nous apprend sur elle-même la signification particulière que notre société attribue à tel épisode, au choix de celui-ci, à l'oubli de celui-là, au retour soudain à la surface de ce qui semblait avoir rejoint à jamais le silence des cimetières ?

Ce questionnement met en jeu la notion de mémoire, qu'il s'agit de distinguer de l'Histoire : on entend par « mémoire » l'ensemble des souvenirs, vécus, construits ou transmis (par la famille, l'école...), des individus et des groupes, d'un événement historique. Les mémoires sont donc des représentations, qui se construisent, évoluent et entrent éventuellement en concurrence. Pour l'historien Pierre Nora, les mémoires relèvent fondamentalement de la subjectivité, c'est-à-dire de leur détermination par les sujets qui les conçoivent : une mémoire sert les intérêts, matériels ou symboliques d'un groupe –**Vocabulaire p.64 : groupes mémoriels**, même si ces intérêts peuvent être tout à fait légitimes, comme le sont ceux des victimes des grands crimes du passé.

Le travail des historiens, parallèle au « travail de mémoire », s'en nourrit et s'en distingue par la mise à distance des mémoires et par leur historicisation –**Notion-clé p.54 + Paragraphe A p.74 : Mémoire et histoire, un couple antagoniste ?** L'histoire questionne, remet en cause des mythes ou des récits constitués, qui exigent de s'appuyer sur des éléments supposés probants. Elle tend à privilégier le regard à distance, la médiation, l'observation autonome du passé déagée autant que possible de l'emprise de la religion, des croyances ou du pouvoir<sup>1</sup>. Toujours selon Pierre Nora, la démarche de l'historien, quant à elle, est déterminée par une volonté d'objectivité et elle relève d'un processus de vérité -potentiellement évolutive, voire réfutable comme l'est toute démarche scientifique. En effet, selon l'historien Henry Rousso, le credo de l'objectivité historique a été aboli au XX<sup>ème</sup> siècle par l'idée que l'histoire repose en dernier ressort sur une narration, une construction élaborée dans des contextes et avec des acteurs précis, historiens ou autres, plus que sur une exhumation de ce qui a été. Elle s'écrit avec des points de vue, des angles d'observation, des questionnements pluriels et variés<sup>2</sup>.

**Problématique + Photographie + Frise chronologique p.52-53 + Paragraphe B p.74 : Les principaux enjeux mémoriels en France aujourd'hui-** Notre étude porte sur la question des mémoires de la Seconde Guerre mondiale. Cette étude renvoie à une

<sup>1</sup> L'État, Les gouvernements s'intéressent aux mémoires, entretiennent le souvenir de héros, d'événements traumatiques, ou laissent dans le silence (l'oubli ?) des événements ou des acteurs : ils mènent des politiques mémorielles.

<sup>2</sup> Henry Rousso, Face au passé, 2016

période dont la résonance et les enjeux divisent et rompent l'unité de la nation. Très complexes, elles sont faites de mémoires individuelles et collectives, de croisées et antithétiques. Les affrontements et les prises de position qui en découlent ont une dimension éthique et comportent des enjeux politiques considérables.

**Diapo 07-08**

Problématiques + Vidéos inaugurales : Pétain à Paris (avril 1944) ; DG à Paris (août 1944)

*En quoi le contexte d'élaboration des mémoires de la Seconde Guerre mondiale les a-t-il déterminées (construction des mémoires) ?*

*Quelles mémoires de ces conflits peuvent être identifiées au sein de la société française (multiplicité des mémoires) ?*

*Comment, dans quels rythmes et dans quelles perspectives les historiens ont-ils fait de ces mémoires des objets d'histoire (historicisation des mémoires) ?*

**Diapo 09**

Sommaire I

## I. UN PREMIER RÉGIME MÉMORIEL SURDÉTERMINÉ PAR LE TRAUMATISME DU CONFLIT

### A. L'HÉROÏSATION DE LA FRANCE LIBRE, DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Particulièrement prégnante dans l'immédiat après-guerre et sous l'ère gaulliste (1958-1969), la mémoire de la France libre et de la Résistance et de la Déportation subsiste encore aujourd'hui dans la conscience collective des Français, à travers certains lieux de mémoire<sup>3</sup>, certaines institutions comme le Concours national de la Résistance et de la Déportation<sup>4</sup>, certaines manifestations officielles (commémorations) et - toujours - certaines pratiques politiques<sup>5</sup> -Notion-clé p.54 : politiques de la mémoire + Vocabulaire p.75 : usages politiques du passé.

**Diapo 10**

Vidéo noms de rues à Paris + Vidéo Oradour + Vidéo Bataille du rail

**Diapo 11**

Affiche PCF parti des fusillés + article du Monde + Vidéo GDG

Construite au travers des récits des combats et des sacrifices, cette mémoire est activement entretenue (et parfois même instrumentalisée) au lendemain du conflit notamment par deux forces politiques majeures de la période, gaullistes –doc.4 p.59 : La mémoire gaulliste de la Résistance et communistes –doc.3 p.59 : La mémoire communiste de la Résistance. Elle véhicule la « vision d'un peuple refusant tant la botte allemande que le joug vichyste », l'image réconfortante d'un pays humilié par la défaite, mais qui ne devait son déshonneur qu'à l'oppression et aux méthodes de terreur de l'occupant. Mis à part la frange active de la collaboration, les Français, majoritairement rassemblés aux côtés de la Résistance, auraient subi sous la contrainte le sort que leur imposait l'Allemagne nazie, mais ont refusé de se ranger à ses côtés et de servir ses desseins.

### B. LE TRIOMPHE DU « MYTHE RÉSISTANCIALISTE » ?

<sup>3</sup> Cf. le [Mont Valérien](#), par exemple.

<sup>4</sup> « Le concours national de la Résistance et de la déportation (CNRD) est ouvert aux collégiens de troisième et aux lycéens en France et dans les établissements scolaires français à l'étranger. Il vise à perpétuer chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui ». ([Site du Ministère de l'Éducation nationale](#))

<sup>5</sup> Cf. la décision de l'ancien président de la République stipulant qu'à partir de l'année scolaire 2007-2008, la dernière lettre du jeune résistant Guy Moquet serait lue dans tous les lycées de France le 22 octobre –doc.10 p.61 : [Le devoir de mémoire à l'école](#) (texte officiel :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/30/MENE0701517N.htm>,

vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=kdVmEoOTjko>), et les polémiques et analyses qui ont suivi (par exemple, à lire ici, un article très instructif du CVUH : <http://cvuh.blogspot.fr/2011/05/guy-moquet-et-apres-effacement-de.html>).

## 1. Les « consolantes certitudes »

### Diapo 12

Citation O. Wieviorka

**Paragraphe A p.64 : Entre division et unité (1945-années 1950)**- Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale sont dans un premier temps surdéterminées par le traumatisme<sup>6</sup> subi par la population française.

Passées l'action de la France libre et de la Résistance, la victoire finale, l'épuration (**sauvage puis légale –Vocabulaire p.64, doc.1 p.58**), se manifeste la nécessité de panser ces blessures par la construction des premières mémoires. « Entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'orée des années 1970, la France a partagé de consolantes certitudes » : « Loin d'avoir collaboré [...] le pays avait résisté, refusant de soutenir le régime pétainiste assimilé à un État fantoche, récusant la collaboration alors présentée comme une exigence du Reich »<sup>7</sup>.

### Diapo 13-14

Texte : extrait  
*Syndrome de Vichy* +  
Vidéo : transfert des  
cendres de J. Moulin  
au Panthéon (1964)

Cette vision a indiscutablement constitué une représentation banale du passé jusqu'à la fin des années 1960, consacrant le triomphe du « mythe résistancialiste », Décrit par l'historien Henry Rousso pour la première fois dans Le syndrome de Vichy (1987). Henry Rousso reprend des concepts de la psychanalyse pour les appliquer à l'étude des mémoires. Il montre que le « travail de mémoire » notamment pour les événements traumatisants suit plusieurs phases : 1/ occultation destinée à la restauration de la paix civile au sortir des conflits : phase d'oubli, construction d'une mémoire héroïque, travail de deuil ; 2/ émergence des mémoires enfouies qui s'affirment, le retour du refoulé ; 3/ réception par la société, parfois conflits et puis acceptation. Il est l'auteur de la notion de régime mémoriel.

## 2. Les limites du « mythe résistancialiste »

Pertinente et éclairante, cette notion présente toutefois des limites. La mémoire de l'héroïsation de la France résistante et combattante n'a été véritablement dominante que dans les commémorations officielles (particulièrement sous l'ère gaulliste). En réalité, la vulgate de la « France unanimement résistante » n'a jamais été uniforme, ou étouffante, contrairement à ce qu'il est coutumier d'entendre aujourd'hui. [Les Français] « de l'après-guerre, qui avaient traversé dix ans d'épuration, savaient mieux que les autres que « tous n'avaient pas été résistants. »<sup>8</sup>.

Les célébrations de la mémoire des années de guerre sont parfois ouvertement concurrentes : les litiges entre résistants sont fréquents, à propos de la paternité des actions revendiquées, de l'héritage de leur expérience et de sa transmission (entre gaullistes et communistes, par exemple, mais pas seulement).

Par ailleurs, de multiples signes montrent les limites de l'unanimité quant à l'image du peuple en résistance ou à celle de la France héroïque et unie dans le refus. Dès la libération en effet, de violentes polémiques sont déclenchées par les contempteurs du « résistancialisme »<sup>9</sup> : il faut avoir à l'esprit que dans l'immédiat après-guerre, les sarcasmes sur la versatilité des Français et sur « l'imposture » de la Résistance appartenaient au discours amer des anciens partisans de Vichy, dont certains

<sup>6</sup> Cf. la défaite de 1940, perçue plus ou moins comme honteuse, l'armistice, la collaboration, les persécutions de nombreuses victimes politiques ou raciales...

<sup>7</sup> Olivier Wieviorka, « Francisque ou Croix de Lorraine : les années sombres entre histoire, mémoire et mythologie », in Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson (dir.), Les guerres de mémoires, La France et son histoire, 2008.

<sup>8</sup> H. Rousso, Face au passé, 2016

<sup>9</sup> Attention à l'orthographe...

revendiquaient (!) le doux souvenir d'avoir « couché avec l'Allemagne »<sup>10</sup>. Dans le même temps, ailleurs que dans ces écrits partisans, on pouvait lire de jeunes auteurs, en apparence éloignés des affrontements politiques : le teint terreux de Français peureux, versatiles, veules, et d'une France désespérante à odeur de moisi, était en effet une image coutumière aux lecteurs de Roger Nimier et de quelques autres romanciers de sa génération<sup>11</sup>, prétendument apolitiques mais venus pour certains d'entre eux de l'Action française et marqués par Charles Maurras. Réunis autour des éditions de la Table ronde, ils partageaient le même refus de céder au « terrorisme intellectuel sartrien » : ce sont eux que l'on désigne sous le nom de « hussards »<sup>12</sup>.

**Diapo 15**

Texte : R. Nimier, A. Blondin, etc. + Vidéo : BA *Uranus*

### C. LES VICTIMES DU GÉNOCIDE : AU LENDEMAIN DE LA GUERRE, UN SILENCE ASSOUDIANT

Étude p.56-57 : Juifs et Tziganes : mémoires de la déportation raciale et du génocide- Confrontées à la fois au caractère d'abord inexprimable de leurs souffrances et à la volonté d'occultation du rôle joué par certains Français dans le crime<sup>13</sup> -doc.1 p.56 : La difficulté du témoignage en 1945, elles semblent comme absentes dans un premier temps.

**Diapo 16**

Vidéo Extrait *Nuit et brouillard*

Jusqu'alors, les victimes de l'horreur concentrationnaire nazie étaient considérées dans leur globalité, et l'on ne distinguait pas par exemple les camps de concentration des camps d'extermination –le magistral *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais (1955) est parfaitement représentatif de cette « première mémoire » du passé.

**Diapo 17-18**

Extrait article R. Dray-Bensoussan (2006)  
Extrait S. Veil

« Au rendez-vous de la mémoire du génocide, une absente : la mémoire juive. [...] On parle de déportation, mais il n'y a alors aucune revendication de la spécificité juive, ni au niveau de la Résistance, ni au niveau du Génocide. [...] On a beaucoup dit que les déportés s'étaient tus, ce qui n'est pas tout à fait exact : on ne les a pas entendus. [...]. On sait que les déportés ont beaucoup écrit<sup>14</sup>, beaucoup parlé devant les commissions. Ils ont parlé mais on ne les a pas écoutés ou plus exactement et c'est ce qui ressort de nombre de leurs témoignages, on n'a pas voulu les croire. Ce qu'ils racontaient « n'était pas possible, c'était invraisemblable ». Étrange surdité du monde à leur parole comme le souligne le témoignage de Simone Veil<sup>15</sup> en 1992 et encore aujourd'hui. Puis dans un second temps ils se sont tus pour de nombreuses raisons : trop de détresse, ce qu'ils avaient à dire était indicible, désir d'oublier le passé pour reconstruire la vie et l'avenir, désir d'épargner, surtout les enfants, désir d'austérité, désir de pudeur... ! »<sup>16</sup>

<sup>10</sup> « Les Français de quelque réflexion durant ces années auront plus ou moins couché avec l'Allemagne, non sans querelles, et le souvenir leur en restera doux » ([Robert Brasillach](#), *La Révolution nationale*, 19 février 1944).

<sup>11</sup> Roger Nimier, Antoine Blondin, Jacques Laurent, Michel Déon, André Fraigneau, Kléber Haedens, Roland Laudenbach.

<sup>12</sup> Dans la même veine, Marcel Aymé, dans *Uranus* (1948) dénonce très tôt lui aussi l'hypocrisie ambiante et le résistantialisme imposteur.

<sup>13</sup> Par exemple, il n'y a aucun témoin juif au procès de Pétain, la plaque commémorative aux enfants d'Izieu ne porte pas le mot « juif », etc.

<sup>14</sup> Cf. livres de mémoire refusés par des éditeurs par exemple et dont beaucoup sont parus ces dernières années

<sup>15</sup> [Simone Veil](#), femme politique française, 1927-2017.

<sup>16</sup> Renée Dray-Bensoussan, « La shoah et l'institutionnalisation du devoir de mémoire », [Controverses n°2, 2006](#)

## II. UN SECOND RÉGIME MÉMORIEL RÉSULTANT DE PROFONDES REMISES EN CAUSE

Diapo 19  
Sommaire II

### A. CHANGEMENT DE VULGATE

Diapo 20  
Citation P. Laborie : le temps des remises en cause

Paragraphe B p.64-65 : la succession des régimes mémoriels (vers 1955 – vers 1990)- Mythe résistancialiste –Vocabulaire p.65, représentation apaisante du passé, « sublime mensonge » ? Le beau livre de contes aux tranches dorées se referme à partir des années 1970, d'un bruit sec. Le changement de régime mémoriel – Vocabulaire p.65 est brutal : se dessine et s'imprime alors l'image d'un pays servile, opportuniste jusqu'à la lâcheté. La nouvelle vulgate désigne alors la société française sous l'occupation, dans son ensemble, comme suiviste, résignée et attentiste. Elle s'accommode de la situation, consacre son énergie à surmonter les problèmes de pénurie et du quotidien (voire à en tirer profit), subit les événements et fluctue avec leur évolution. Seules de rares individualités, chevalerie d'exception, patriotes inflexibles, ou gens ordinaires poussés un jour par la révolte d'une conscience jusqu'à assoupié, tranchent avec la grisaille ambiante. Souvent décrite comme l'expression objective d'une veulerie largement partagée -l'intérêt et le ventre tenant lieu de cerveau et de cœur-, la réalité des temps de guerre en France serait là, glauque, accablante, entre médiocrité et bassesses.

Une nouvelle vulgate se construit au cours des années 1970 dans un nouveau contexte, analysé par Henry Rousso comme le « retour du refoulé ». À la différence de la représentation antérieure, l'image qui prend forme, et qui est censée refléter le comportement d'ensemble des Français, n'est pas l'expression d'une stratégie politique. Elle ne résulte pas d'une instrumentalisation du passé, méthodiquement et intentionnellement organisée, officiellement encadrée, mais elle résulte du croisement de facteurs multiples.

- En premier lieu des facteurs politiques : la fin de l'ère gaullienne désacralise des pans du passé jusque-là intouchables.<sup>17</sup>
- Viennent s'y greffer des facteurs culturels et mémoriels, qui agissent dans le même sens, celui de l'abcès à crever : les mensonges de la guerre d'Algérie alimentent le sentiment que le récit n'était qu'une imposture.
- La puissance des images d'archives et des mots des témoins<sup>18</sup> avec le choc du film de M. Ophuls *Le chagrin et la pitié* (1969) –*Histoire des arts p.62-63 : Le Chagrin et la Pitié*.
- La parution des travaux historiques de Robert Paxton *La France de Vichy, 1940-1944* (1973) éclairait d'un jour nouveau le rôle réellement joué par le régime de Vichy<sup>19</sup> et disqualifiait les thèses autrefois dominantes comme celle

Diapo 21  
Vidéo, Extrait *Le chagrin et la pitié* : C. de la Mazière

Diapo 22  
Vidéo : R. Paxton

<sup>17</sup> En outre, le scandale s'en mêle avec la découverte de la mesure de grâce discrètement accordée en novembre 1971 par le président Georges Pompidou au milicien [Paul Touvier](#).

<sup>18</sup> On découvre, avec beaucoup de candeur, l'intérêt et l'importance du témoignage qui donne enfin la parole aux « silencieux et aux oubliés de l'histoire », et fait émerger une parole « vraie »...

<sup>19</sup> Dans les années 1980, le procès de Maurice Papon vient rappeler à la France que certains de ses cadres, dont la carrière se poursuivit sous la V<sup>ème</sup> République, jouèrent un rôle actif dans l'extermination des Juifs d'Europe. Robert Paxton, dans *La France de Vichy 1940-1944* (1973), fut l'un des premiers historiens à développer cette thèse. Arrivé en France en 1960 pour travailler sur le corps des officiers dans la France de Vichy, il reçoit un accueil frileux aux archives de l'armée. Ce fut sa chance : les documents allemands sur lesquels il a été contraint de travailler faute d'un accès satisfaisant aux archives françaises, montrent clairement que le gouvernement de Vichy fut un collaborateur zélé, devant même les demandes allemandes.

du « glaive et du bouclier », proposée par l'historien Robert Aron<sup>20</sup> -doc.6 p.60 : L'apport décisif du travail de l'historien.

## B. MÉMOIRES DU GÉNOCIDE DES JUIFS EUROPÉENS : DE L'AMNÉSIE À L'ANAMNÈSE

Le réveil d'une mémoire juive longtemps restée enfouie, incomprise, voire objet de déni<sup>21</sup>, suscite un trouble profond.

### Diapo 23

Vidéo C. Lanzmann présente *Shoah*

Ce n'est que dans les années 1960 que la singularité de l'expérience de l'extermination des juifs d'Europe se fait jour. Se produit alors une recomposition lente du passé : à l'amnésie succède l'anamnèse (du grec *anamnêsis*, action de rappeler à la mémoire). Dans ce contexte, la *Shoah* –Vocabulaire p.56 devient un événement accepté avec sa spécificité juive par la communauté des historiens, qui multiplient les recherches, tandis que la parole de la mémoire, libérée, gagne le grand public<sup>22</sup>. Outre le film de Claude Lanzmann, *Shoah* (1985) -doc.2 p.56, la série américaine *Holocauste* (1979), ou encore, 40 ans après sa publication en Italie, la parution en France de la traduction de l'ouvrage de Primo Levi : *Si c'est un homme* (1987). De « grands procès » -doc.1 p.55 : Les grands procès pour crime contre l'humanité accompagnent cette mutation.

### Diapo 24

Extrait du discours du 16 juillet 1995 (J. Chirac) + Article *Le Monde*, juillet 1995

La dernière étape est celle d'une institutionnalisation de la mémoire au travers d'une grille de lecture, celle du « devoir de mémoire » -Notion-clé p.54. Elle s'achève dans les années 1990 : en 1995, à l'occasion de la commémoration nationale de la rafle du Vélodrome d'hiver du 16 juillet 1942, le Président de la République, Jacques Chirac, reconnaissait la responsabilité de l'État français dans la Shoah « ...transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps, témoigner encore et encore, reconnaître les fautes du passé et les fautes commises par l'État, ne rien occulter des heures sombres de notre histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, toujours à l'œuvre. »<sup>23</sup>. En abolissant le principe gaullien<sup>24</sup> de discontinuité entre le régime de Vichy et la République, ce discours marque un basculement au sommet de l'État dans le rapport à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale -doc.8 p.60 : La reconnaissance officielle de la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs.

<sup>20</sup> Robert Aron, dans *L'histoire de Vichy* (1954), a essentiellement travaillé sur les transcriptions des audiences publiques des procès d'épuration. Il estimait que les nazis avaient imposé leurs ordres à Vichy, qui en réalité cherchait à protéger les Français. Tandis que la France libre incarnée par le général de Gaulle agissait comme un « glaive » contre l'occupant, la France de Vichy, incarnée par le maréchal Pétain, s'efforçait de faire office de « bouclier »...

<sup>21</sup> L'explication réside dans la coïncidence entre des enjeux identitaires chez les Juifs de France et le contexte résistancialiste : pour les Juifs français, il fallait s'efforcer d'oublier la parenthèse d'un régime de Vichy qui les avait exclus de l'identité nationale, pour retrouver le moule intégrateur mis en place par la Révolution française et se fondre dans le projet gaullien d'unité des Français. Quelques éléments ont servi de catalyseurs : le procès d'Eichmann (1961), la loi sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité (1964), la guerre des Six Jours (1967)...

<sup>22</sup> Cf. outre le film de Claude Lanzmann, *Shoah* (1985), la série américaine *Holocauste* (1979), ou encore, 40 ans après sa publication en Italie, la parution en France de la traduction de l'ouvrage de Primo Levi : *Si c'est un homme* (1987).

<sup>23</sup> Cf. vidéo du discours : <http://www.ina.fr/video/CAB95040420>.

<sup>24</sup> Mais aussi mitterrandien : Cf. l'entretien télévisé de F. Mitterrand le 12 septembre 1994 : "La République n'a rien à voir avec cela et j'estime, moi, en mon âme et conscience, que la France non plus n'en est pas responsable ; que ce sont des minorités activistes, qui ont saisi l'occasion de la défaite pour s'emparer du pouvoir, qui sont comptables de ces crimes-là. Pas la République, pas la France ! Donc, je ne ferai pas d'excuses au nom de la France." - *Le Monde*, 9 août 2007

Doc.4 p.57 : une commémoration officielle : le devoir de mémoire- L'institutionnalisation, qui se caractérise en France par l'adoption d'une succession de lois dites « mémorielles » -Chronologie p.75 : Les « lois mémorielles », est actée internationalement en 2005, où l'Assemblée générale de l'ONU décide de faire du 27 janvier une journée commémorative internationale<sup>25</sup>. L'heure est à présent à une approche critique du « devoir de mémoire »<sup>26</sup>.

Diapo 25  
Sommaire III

## I. LA MISSION DE L'HISTORIEN

### A. ENGAGER LE « PROCESSUS DE VÉRITÉ »

#### 1. Lutter contre le négationnisme

Le négationnisme<sup>27</sup> se manifeste dès les années 1950<sup>28</sup>, puis il évolue et se développe. À partir de 1978, Robert Faurisson, universitaire à Lyon III, multiplie les tribunes niant l'existence des chambres à gaz.

Diapo 26  
Vidéos Faurisson /  
Vidal-Naquet

Le négationnisme n'est pas un débat historiographique est un fait de société et de culture, un symptôme qui nous parle de certaines marges de notre société. Dans ces conditions, dans un climat de violentes controverses<sup>29</sup>, de résurgence de violences antisémites<sup>30</sup>, l'État décide de légiférer en 1990 (Loi « Gaysot ») : la négation des crimes contre l'humanité commis par le III<sup>ème</sup> Reich est désormais un délit<sup>31</sup>.

#### 2. Se confronter à des mémoires éclatées

Paragraphe C p.65 : Des mémoires éclatées depuis les années 1990- Au-delà des seules mémoires de la résistance et de la déportation, c'est à des mémoires éclatées que l'historien est confronté. Elles reflètent la grande diversité du vécu et des comportements des Français pendant l'occupation. On pourrait en effet évoquer les mémoires des prisonniers de guerre ou des anciens du STO<sup>32</sup>, des « Malgré-nous » - Vocabulaire p.65 Alsaciens et Mosellans...

<sup>25</sup> Texte de la résolution : « L'Assemblée générale a adopté aujourd'hui une résolution « historique » proclamant le 27 janvier, jour de la libération du camp d'extermination nazi d'Auschwitz, « Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste », pour se souvenir des crimes du passé et pour prévenir les actes de génocide dans le futur.

<sup>26</sup> « À soixante ans de distance, le paysage mémoriel est fort différent. L'Holocauste est aujourd'hui au centre de la mémoire collective. Le XX<sup>ème</sup> siècle est devenu, a posteriori, le siècle d'Auschwitz. Hier oublié ou quasi-ignoré comme un non-événement, le génocide des Juifs a laissé la place à une mémoire présente dans l'espace public de manière presque obsédante, jusqu'à devenir un objet de témoignages, de recherches et de musées. Inévitablement, sa mémoire a été réifiée par l'industrie culturelle, se transformant ainsi en marchandise, en bien de consommation... Jadis ignorés et inécoutés, les rescapés juifs de la Shoah sont aujourd'hui érigés en "saints séculiers". » (Enzo Traverso, Le passé mode d'emploi, histoire, mémoire, politique, Éditions La fabrique, Paris, 2005)

<sup>27</sup> Le négationnisme consiste à nier la Shoah. Ce courant d'idées est animé par quelques polémistes généralement motivés par des partis pris antisémites. À visionner sur le site de l'INA : [un reportage](#) sur le procès du professeur Faurisson en 1981, [ses thèses répétées](#) en 1987 à l'approche du procès Barbie, ainsi qu'une [une interview de Pierre Vidal-Naquet](#) (1987).

<sup>28</sup> Paul Rassinier (1950), socialiste, résistant en zone nord, déporté, entreprend après la guerre une série d'écrits où il met en doute l'existence des chambres à gaz, dénonce les juifs et l'État d'Israël comme les inventeurs du génocide, relativise les crimes de l'Allemagne nazie au regard de ceux de Staline, etc.

<sup>29</sup> Cf. 1987, Jean-Marie Le Pen au sujet des chambres à gaz : « je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale »

<sup>30</sup> Cf. profanation des tombes juives de Carpentras en 1990

<sup>31</sup> C'est aussi le point de départ de nouvelles controverses autour des [lois mémorielles](#) et sur le statut de la vérité en histoire...

<sup>32</sup> Cf. [http://www.lemonde.fr/livres/article/2012/11/22/jacques-tardi-mon-pere-ce-vaincu\\_1794618\\_3260.html](http://www.lemonde.fr/livres/article/2012/11/22/jacques-tardi-mon-pere-ce-vaincu_1794618_3260.html)



...et bien d'autres comme celle des individus et des groupes qui, dès l'immédiat après-guerre, voulurent excuser leur conduite passée en la noyant dans une indignité attribuée à presque toute la population.

**Diapo 27**  
P. Laborie et le  
« Français moyen  
introuvable »

Depuis le retour de la paix, la multiplicité des points de vue alimente les controverses publiques sur les attitudes et les comportements des Français à un moment de leur histoire où il y avait, précisément, plusieurs façons de se penser Français et de se conduire en conséquence. Tout aussi diverses sont les situations réellement vécues, ce qui multiplie à l'infini les vérités ponctuelles. Cela devrait interdire de faire de l'une d'entre elles celle qui vaudrait pour toutes... hélas, quand il s'agit d'analyser et plus encore de juger des comportements, on a tendance à les aborder avec nos sensibilités actuelles, forcément très éloignées de ce qu'elles furent dans les années 1940 : cela relève de l'anachronisme de pensée. La difficulté de parvenir à une vision globale des comportements de la masse attentiste découle aussi de problèmes de méthode et des limites de l'investigation historique. La France moyenne ou le Français ordinaire auxquels l'historien est obligé de faire référence sont des réalités et des êtres introuvables.

La vulgate actuelle range les Français dans trois cases de grandeur inégale, clairement cloisonnées et identifiées. Deux petites minorités y entourent une énorme majorité attentiste. Les divergences d'appréciation sur la justesse de ce découpage, ou sur la pertinence des équivalences affirmées entre les résistants actifs et les collabos encartés continuent à faire débat. Mais sauf à faire abstraction de toute approche critique et donc à se renier, l'historien ne peut pas réduire des réalités complexes et changeantes en des données aussi simples, immédiatement transposables en formules lapidaires ou en jugements définitifs.

## B. CONSTRUIRE UNE APPROCHE CRITIQUE ET POURSUIVRE LE DÉBAT HISTORIOGRAPHIQUE

Si le discours présidentiel du 16 juillet 1995 marque le triomphe du « devoir de mémoire », et montre au plus haut niveau de l'État la volonté de prendre en compte la multiplicité des demandes de reconnaissance concernant des groupes très différents<sup>33</sup> c'est d'abord un « devoir d'histoire » qui incombe aux historiens. Leur travail doit être bien distingué de celui des acteurs des mémoires, témoins ou cinéastes comme Marcel Ophüls et Claude Lanzmann, quelque intéressante puissent être leurs œuvres et témoignages. L'historien confronté aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale conduit au moins deux réflexions :

- D'abord, il examine chacune de ces mémoires, il en relève les oublis, il en met en évidence le discours et le projet, il en valide ou invalide les éléments par une démarche critique historique, c'est-à-dire la confrontation des discours aux faits que la recherche peut établir<sup>34</sup>.
- Ensuite, il examine la place même que ces mémoires prennent dans l'opinion publique et dans les discours de tous les acteurs : politiques, intellectuels, artistes, leaders de groupes d'intérêt... Il explique pourquoi telle ou telle mémoire est sur le devant de la scène publique, avec tel ou tel discours et à tel moment. Il cherche

**Diapo 28**  
Le travail de l'historien  
face aux mémoires

<sup>33</sup> Survivants de la Shoah mais aussi fusillés de la 1ère GM, harkis, rapatriés d'Algérie et même descendants d'esclaves, etc.

<sup>34</sup> Cf. C'est, par exemple, la contribution de Robert Paxton dans la révélation du rôle actif de Vichy dans la persécution des Juifs (Cf. La France de Vichy 1940-1944, 1973).

quel rôle joue tel pouvoir ou tel groupe d'intérêt dans la construction des faits mémoriels, leur valorisation ou leur dépréciation<sup>35</sup>.

D'une manière générale, l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, comme celle du nazisme ou de la Grande Guerre, a toujours été le lieu d'intenses débats sur les interprétations possibles de l'événement, sur la fiabilité des sources, sur le choix des sujets, etc. Elles ont alimenté les controverses sur le rapport entre la mémoire et l'histoire, sur les liens entre témoins et historiens, sur les usages politiques que l'on pouvait faire du passé. Les historiens ont été en première ligne dans ces débats parfois très vifs<sup>36</sup>, et appelés à la barre des grands procès comme « experts ».

Les divergences d'appréciation sur le découpage en trois catégories de Français pendant la guerre, sur le tracé des frontières entre ces catégories et leur évolution, ou sur la pertinence des équivalences affirmées entre les résistants actifs et les collabos encartés continuent à faire débat. Pierre Laborie par exemple, estime que les historiens doivent montrer que c'est en fonction de ce que les acteurs sociaux pouvaient connaître et appréhender des événements, en fonction de ce que ces problèmes représentaient pour eux, au moment où ils les vivaient, qu'ils doivent d'abord être mis en perspective et éclairés, avant d'être éventuellement jugés. Ce qui le conduit à une sévère critique de l'œuvre filmique de Marcel Ophüls, ainsi que des travaux historiques d'Henry Rousso (tout particulièrement de la notion de « résistancialisme » ou de « mythe résistancialiste »), comme participant d'une vision qui dégraderait l'image de la Résistance.

**Diapo 29**

De vifs débats, Rousso vs Laborie

**Diapo 30**

Conclusion

## CONCLUSION

L'étude des relations entre les historiens et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France reflète l'évolution des questionnements historiques au gré de l'ouverture des archives, des renouvellements de la discipline, mais aussi l'évolution de la société dans laquelle nous vivons.

Concernant cette période historique, le temps est venu d'une approche historique et non mémorielle, plus fine, plus équilibrée et apaisée, qui n'omette pas dans son récit l'exemplarité des sacrifices de la résistance, qui ne cache ni les défaillances ni les complicités criminelles sans pour autant indifférencier les comportements, qu'il s'agisse de se bercer de « consolantes certitudes » ou de renvoyer tout un peuple du passé à une indignité générale.

Plus largement, l'enjeu de ces questions aujourd'hui est pour l'historien de se dégager du jeu des pouvoirs, des groupes d'intérêt et des tendances qui, comme l'hypermnésie, agissent sur la construction des mémoires en produisant des vulgates, fruits d'un discours médiatique et d'un « régime d'historicité »<sup>37</sup> qui relèvent rarement de l'histoire, mais plus souvent d'un nouvel avatar de mémoire.

<sup>35</sup> Cf. Henry Rousso (Vichy, un passé qui ne passe pas, 1994), ou Pierre Laborie (Le chagrin et le venin, 2011).

<sup>36</sup> « On ne travaille pas des années durant sur la violence de guerre, sur la mort de masse, sur la terreur sans en être affecté à un titre ou un autre. Cette nécessité d'observer le passé dans ce qu'il a de plus brutal explique en partie l'intensité de certaines polémiques » (H. Rousso, Face au passé, 2016)

<sup>37</sup> François Hartog, Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, 2003